Fédération Commerce Services

la cgt

Montreuil, le 11/03/2020

Monsieur Jean-Charles GROLLEMUND
Directeur général
IRCEM
261, avenue des Nations Unies
59672 ROUBAIX

Objet : Crise COVID 19

Monsieur le Directeur général,

La crise sanitaire liée au développement des affections provoquées par le COVID 19 suscite de nombreuses inquiétudes parmi les salariés du Particulier Employeur.

Ces derniers interviennent effectivement auprès de publics fragiles ou au sein de leur domicile familial et sont particulièrement sensibles au climat anxiogène créé par l'arrivée du virus et son expansion.

Au-delà des actions d'information et de prévention qui sont mises en œuvre par votre institution, nous tenions à vous faire part des difficultés financières auxquelles sont déjà confrontées certaines assistantes maternelles dont les parents employeurs sont soumis à confinement ou encore des salariés du particulier employeur dont le volume horaire peut diminuer en raison de la crise.

Il nous semble important de faire jouer la solidarité entre les salariés du secteur pour traverser cette crise sanitaire dans les meilleures conditions, pour les salariés comme pour les particuliers employeurs.

C'est dans ce sens que nous souhaiterions que les fonds d'action sociale des deux branches soient mobilisés pour répondre aux difficultés ci-dessus évoquées et que les formalités pour en bénéficier soient simplifiées.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête et vous adresse, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes cordiales salutations.

Stéphane FUSTEC
Conseiller fédéral

Fédération CGT du Commerce, Distribution & Services
263, rue de Paris
93100 MONTREUIL
☎ 01 55 82 76 79 commerce.cgt.fr – www.commerce.cgt.fr